



Montreuil le 21 juillet 2010

En finir avec le chantage au moins disant social.

Une nouvelle fois, des salariés d'une entreprise sont victimes d'un chantage à l'emploi au nom de la compétitivité et l'avenir de l'entreprise. C'est ce choix entre une remise en cause d'acquis sociaux, comme des journées de réduction de temps de travail et un gel des salaires pendant au moins 2 ans, ou préserver son emploi, que la direction de GM Strasbourg propose aux salariés.

Pour justifier cette décision, les responsables de l'entreprise n'hésitent pas à comparer les salaires en France avec ceux pratiqués au Mexique pour tenter d'expliquer des écarts de coûts...

Cela devient une habitude dans notre pays de pratiquer de la sorte pour préserver des emplois ou en limiter les suppressions. Dans la métallurgie et notamment dans la filière automobile, cette pratique est courante comme ce fut le cas chez BOSCH à Vénissieux, dans le groupe Hewlett-Packard ou encore chez Continental en Haute-Garonne. Il faut faire un bilan de ces pratiques patronales qui se traduisent toujours à moyen terme par des réductions d'emplois voir à la fermeture des sites et se conjuguent souvent par des aides publiques au nom du maintien de l'emploi.

Comparer systématiquement les droits et acquis sociaux des salariés en France avec des salariés de pays émergents souvent sans droits, travaillant dans des conditions les plus difficiles parfois au péril de leur vie, est inadmissible et insupportable.

IL FAUT ARRÊTER AVEC CETTE PRATIQUE DE RÉFÉRENCE AU « MOINS DISANT SOCIAL »

De telles pratiques ne peuvent qu'être condamnées par les pouvoirs publics. Elles sont un non-sens économique et la négation de l'efficacité du travail.

Nous constatons que les patrons du CAC 40 ont plus tendance à regarder « vers le haut » et les pratiques les plus avantageuses pour justifier leur propre salaire, leur parachute ou retraite dorée.

Cette pratique du référendum, le couteau sous la gorge et sans véritable solution alternative, n'est pas vraiment crédible. Dans ces conditions, nous comprenons les réactions des salariés.

Il faut noter que les directions d'entreprise sont moins adeptes de la consultation du personnel quand il s'agit de valider des accords ou des Négociations Annuelles Obligatoires !!!

La CGT de GM s'est prononcée contre ce chantage en appelant à voter « non ». La FTM/CGT soutient cette position et se prononce pour un véritable projet industriel qui conjugue la garantie de l'emploi et le statut social du personnel.

Nous poursuivons notre combat avec les fédérations Européenne et Internationale de la Métallurgie pour la mise en place « d'accords cadres internationaux » qui favorisent le développement des droits sociaux des salariés et le progrès social partout dans le monde.

Contact presse :

Communication FTM-
CGT :
Amar LADRAA
01 48 18 21 20/21 22